

| | |
|---------------------|---|
| Zeitschrift: | Bulletin de la Commission interuniversitaire suisse de linguistique appliquée |
| Herausgeber: | Centre de linguistique appliquée de l'Université de Neuchâtel |
| Band: | - (1968) |
| Heft: | 7 |
| Artikel: | L'enseignement programmé des langues |
| Autor: | Cardinet, J. / Borel, J.P. / Matthey, François |
| Kapitel: | 3: Un cours programmé de lecture (anglais technique) sur bandes magnétiques |
| DOI: | https://doi.org/10.5169/seals-977772 |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

III. Un cours programmé de lecture (anglais technique) sur bandes magnétiques

Le cours sur l'enseignement programmé des langues organisé dans le cadre de l'Institut de psychologie de l'Université de Neuchâtel a trouvé une application immédiate dans l'élaboration de bandes magnétiques à l'usage des élèves du cours Oméga I, dont nous parlons ailleurs dans ce Bulletin (p. 31). Pour résoudre l'un des problèmes posés par les données du cours - "la majorité des élèves devront pouvoir lire et comprendre un texte anglais de la littérature du monde de l'horlogerie" - il a paru intéressant à trois participants au séminaire dirigé par M. Cardinet de s'inspirer des principes de l'enseignement programmé pour composer des bandes magnétiques de lecture.

Le public visé était connu: un groupe de douze adultes (25-50 ans environ), élèves du cours Oméga. Tous avaient débuté dans l'étude de l'anglais en mars 1968 et atteint le même point. Leur degré de connaissances pouvait être déterminé avec assez d'exactitude, puisque le cours Didier utilisé permettait de recenser le vocabulaire et les structures grammaticales enseignées depuis le printemps.

Au but indiqué, il fallait ajouter notre préoccupation de ne pas permettre aux élèves de perdre les habitudes d'expression orale prises pendant les premiers mois d'enseignement audio-visuel. Il était essentiel que notre nouvelle tâche vienne renforcer le travail accompli jusque-là; or nous avions mis tout le poids de l'apprentissage sur l'acquisition d'une langue de base ('tronc commun') pratique et utilisable dans les situations simples de la vie quotidienne. La lecture n'avait pas été totalement négligée, puisque les élèves pouvaient relire leurs leçons audio-visuelles dans le manuel. Il s'agissait donc de mettre maintenant cet élément au premier plan, tout en maintenant actives les habitudes déjà ancrées. Etant donné le niveau atteint par nos élèves, il fallait choisir des textes courts et pas trop difficiles. La revue Omega-Express présentait une gamme assez étendue d'articles de tons divers, et offrait l'avantage de pouvoir être facilement distribuée à tous les participants.

Pour habituer d'abord les élèves à comprendre l'essentiel d'un texte, une série de brefs rapports de style anecdotique fut sélectionnée.

Quel avantage, dira-t-on, à utiliser des bandes magnétiques pour apprendre à lire? Il nous a paru que l'individualisation du travail serait fructueuse à un stade de développement où les différences individuelles commencent à être sensibles: tel élève dont la prononciation est encore déficiente ne se verrait pas frustré des exercices nécessaires par l'avance de ses collègues plus habiles; celui qui sait déjà deviner et reconstituer la cohérence d'ensembles rapidement saisis ne se lassera pas des lenteurs de ses voisins. Le but "lire et comprendre" n'impliquait pas dans notre esprit de facteur de vitesse. "Comprendre" était le but final, les modes pouvaient être divers.

C'est à cet ensemble de réflexions que le petit groupe déjà nommé a tenté de donner une réponse concrète en appliquant les principes de l'enseignement programmé: petites étapes - réponse active - contrôle immédiat - allure personnelle - expérimentation permanente.

Pour répondre au premier de ces principes, les textes ont été découpés en une suite de séquences d'une ou deux phrases selon la logique du texte. Chacun de ces fragments est expliqué dans une langue qui ne devrait plus poser de problèmes de compréhension pour l'élève. Ces explications tendent à rendre compte des mots inconnus; elles s'enrichissent d'exemples lorsque cela est possible.

L'activité est maintenue par la lecture du texte qui se déroule en trois temps: une phase d'écoute du texte en entier, suivie pour chaque fragment d'une phase de répétition des éléments les plus difficiles de la phrase, qui, en s'ajoutant peu à peu les uns aux autres reconstituent le texte initial; une troisième phase exige d'abord la lecture par l'élève, corrigée ensuite par la voix du modèle. Des passages de répétition ou des questions visent aussi, au cours des explications, à maintenir l'attention en éveil, et provoquent des réactions actives tout au long de la progression.

Ces questions assurent d'autre part le respect du principe de contrôle immédiat. Si l'élève y répond sans difficulté, il a l'assurance qu'il suit les explications. Dans le cas particulier, ce fut le point le plus difficile à réaliser, et celui qui reste probablement le plus sujet à révision et à amélioration dans ces premières bandes. Il était très délicat de contourner l'obstacle considérable que constituent les moyens d'expression encore limités des participants au cours. Pour corriger cette faiblesse du contrôle, il a été prévu une lecture globale de l'article après la phase de lecture et les explications par fragments, suivie immédiatement d'un test.

Il se déroule comme suit: l'élève doit opérer un choix parmi des réponses justes et fausses, ou des énoncés corrects ou non, se rapportant à la situation évoquée par le texte. Les suggestions sont chaque fois au nombre de cinq; toutes peuvent être correctes, une ou deux erreurs peuvent y avoir été glissées. Pour varier on a parfois décidé de proposer des réponses justes au milieu d'une série d'erreurs. L'élève est toujours averti à l'avance du genre de tri à opérer, ce qui est juste ou ce qui est faux. Il répond en enfonçant la pointe de son crayon dans un des trous d'une plaque qui en comprend 16 rangs de 5. Si sa réponse est correcte, il perfore une feuille de papier qui cache une seconde plaque, trouée cette fois en fonction des réponses à donner au test. Si la réponse est fausse, la pointe butte contre la plaque de fond et marque simplement un point sur le papier. L'élève sait ainsi qu'il n'a pas répondu à satisfaction et qu'il n'a pas compris quelque chose; il peut recommencer, écouter les questions et se corriger lui-même. Le maître saura pourtant en corrigeant la feuille qu'il y a eu à ce stade une difficulté à surmonter. Nos petits appareils de contrôle ont été mis au point par notre équipe en reprenant l'idée des planches à trous de Pressey. Ils ont été fabriqués gracieusement par les soins de l'usine Draize S.A.

Le quatrième principe a été à la base de notre idée d'utiliser des bandes magnétiques, nous n'y reviendrons donc pas.

Quant au principe de l'expérimentation permanente, l'usage des bandes va nous révéler où et de quelle façon il nous faudra les modifier et les perfectionner. Un premier essai au mois de juin nous avait convaincus que nous avions visé un peu trop haut. Le rythme adopté par la présentatrice se trouva être beaucoup trop rapide pour nos élèves, et la succession des explications ne permettait pas de ménager des arrêts, ou des pauses de réflexion. Il fallut donc remettre l'ouvrage sur le métier. Par la même occasion nous avons choisi d'animer les bandes en en confiant l'enregistrement à deux présentateurs. Les premières réactions à la seconde tentative semblent être positives. Nous saurons bientôt s'il faut à nouveau apporter certaines modifications à notre programme.

Pour résumer voici le schéma d'une de nos bandes programmées de lecture:

- (a) Lecture complète du texte (l'élève écoute seulement)
- (b) Lecture et explication par fragments (l'élève répète, répond ou lit selon les ordres qu'il entend; son travail est toujours corrigé par la voix du modèle)

- (c) Lecture à vue du texte entier (lecture silencieuse)
- (d) Test (auto-contrôle donné par les plaques à trous)
- (e) Questionnaire sur le texte (questions-réponses sous forme de conversation; les réponses sont corrigées par la voix du modèle)

Université de Neuchâtel
Centre de linguistique appliquée

François Matthey

IV. Un cours d'initiation à l'enseignement par ordinateur et au langage Coursewriter

Au colloque sur la pédagogie cybernétique organisé à Leysin du 28 au 30 septembre 1967 par le Groupe romand pour l'étude des techniques d'instruction (GRETI), une commission a été chargée d'élaborer un projet de recherche dans le domaine de l'enseignement par ordinateur (voir le rapport de son président, M. S. Roller, dans le Bulletin du GRETI 5, 32-33). La commission s'est constituée en un groupe de travail qui a tenu plusieurs séances à Lausanne au cours de l'année universitaire 1967-1968.

Sous l'impulsion de M. G. Métraux, secrétaire du GRETI, le groupe de travail a entrepris les activités suivantes:

- 1^o élaboration d'une bibliographie sur les machines à enseigner et l'instruction au moyen des ordinateurs (Bulletin du GRETI 8, 44-54);
- 2^o préparation d'une journée d'étude sur les ordinateurs et l'enseignement, organisée à Genève le 3 février 1968 par le GRETI en collaboration avec IBM et l'Association suisse pour l'automatique (voir Bulletin du GRETI 7, 3-14);
- 3^o établissement d'une collaboration avec IBM, qui a mis gratuitement à la disposition du GRETI, pour sept heures par semaine, un ordinateur 1401 installé au Centre de recherches de Zurich;
- 4^o organisation de cours d'initiation au langage utilisé dans l'enseignement par ordinateur, le Coursewriter, en Suisse romande.

Le GRETI a loué une console terminale, qui a été installée à Genève, pour travailler en "téléprocessing" avec l'ordinateur de Zurich. À Neuchâtel, nous disposons heureusement déjà d'une telle console, installée à l'Institut de physique et utilisée par les scientifiques pour travailler en "téléprocessing" avec les ordinateurs de l'EPUL et de l'Université de